



**En coopération avec la
Coalition internationale pour la Cour pénale internationale (CICC)**

**Maroc :
Lutte contre l'impunité, Instance Equité et Réconciliation et
Cour pénale internationale**

**1er au 3 octobre 2004
Rabat Maroc
Hôtel Farah**

**1^{er} Octobre 2004- Cérémonie d'ouverture et projection d'un documentaire
sur la justice internationale**

17.00 – 18.00 : Discours d'ouverture

- **Mohamed BOUZOUBAA**, Ministre de la justice du Royaume du Maroc
- **Khalid NACIRI**, Président de la Commission des droits de l'Homme de la Ligue des Etats arabes
- **Sjoerd LEENSTRA**, Ambassadeur du Royaume des Pays-Bas au Maroc (au nom de la Présidence de l'Union européenne)
- **Ali AMMAR**, Vice-Président de l' Association marocaine des droits humains (AMDH)
- **Abdellah El OUALLADI**, Président de l'Organisation marocaine des droits humains (OMDH)
- **Mohamed SEBBAR**, Président du Forum marocain pour la vérité et la justice (FVJ)

18.00 – 19.00 Projection « LE COMBAT DES JUGES » (2000) *Documentaire de 52 minutes réalisé par Yves BILLY*

Présentation de la table ronde et du film: Patrick BAUDOUIN, Président d'honneur de la FIDH
Ce documentaire retrace l'histoire de la création et de la mise en place des Tribunaux pénaux internationaux (TPI) au travers des procédures pénales prévues pour l'ex-Yougoslavie et le Rwanda. Partis de rien, quelques juristes décidés à rendre une justice pour les crimes contre l'humanité, ont fini par convaincre de nombreux Etats que ces procédures exceptionnelles pouvaient et devaient fonctionner de façon permanente. Le TPIY et le TPIR sont devenus les étapes nécessaires vers une Cour pénale internationale afin que crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocides ne restent plus impunis.

19.00 – 20.00 Débat et questions

- Avec le soutien de la Commission européenne

- **Mohamed AYAT**, Conseiller juridique au Bureau du procureur du Tribunal pénal international pour le Rwanda, professeur à la Faculté de droit de Rabat
- **Driss BENZEKRI**, Président de l'Instance Equité et Réconciliation
- **Patrick BAUDOUIN**, Président d'honneur de la FIDH

20.00 cocktail dînatoire

2 octobre 2004 – LA CPI DANS LE SYSTEME DE JUSTICE NATIONALE ET INTERNATIONALE

9.30 – 15.30 : LE DROIT DE LA COUR PENALE INTERNATIONALE

Modérateur: Khalid NACIRI, Président de la Commission des droits de l'Homme de la Ligue des Etats arabes

Rapporteur: Mohamed AMARTI, membre de l'OMDH

9.30 – 10.00 : La compétence de la CPI et le principe de la responsabilité pénale individuelle

*Historique, définition et éléments constitutifs des crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocide. Question du crime d'agression. Compétence limitée - **Abderhamane BENAMEUR**, ancien bâtonnier, ancien président de l'AMDH*

- Etude de cas n°1: Les crimes de nature sexuelle et contre les enfants¹

10.00 - 10.30: Le fonctionnement de la CPI

*Principe de complémentarité, compétence limitée, saisine, rôle du Conseil de sécurité. **Abdelaziz NOUAYDI**, membre de l'OMDH.*

- Etude de cas n°2: la saisine de la CPI par la FIDH sur la situation en République centrafricaine et par les autorités de la République Démocratique du Congo sur la situation en Ituri

10.30 – 10.45: pause café

10.45 – 11.15: Les innovations et avancées de la CPI

– Immunité, refus de la peine capitale, responsabilité du supérieur

Patrick BAUDOUIN, Président d'honneur de la FIDH et coordinateur du groupe d'action judiciaire de la FIDH

- Etude de cas n°3: De Pinochet à Milosevic en passant par Charles Taylor, l'immunité des chefs d'Etat devant les juridictions internationales

– Droit des victimes

Jeanne SULZER, responsable justice internationale FIDH.

- Etude de cas n°4: Participation et réparation des victimes devant la CPI

11.15- 13.00: questions et discussion

13.00 – 14.30 Déjeuner

¹ Les études de cas ont pour but de préciser certains des thèmes abordés pendant la table ronde et de fournir aux participants des documents spécifiques permettant de mieux illustrer les interventions théoriques.

14.30 – 18.00 RATIFICATION ET MISE EN ŒUVRE DE LA CPI: ETAT DES LIEUX ET ENJEUX

Modérateur: Patrick BAUDOIN, Président d'honneur de la FIDH

Rapporteur: Hisham CHERKAOUI, membre de l'AMDH

14.30 – 15.00: La campagne pour l'universalité de la CPI :approche universelle et régionale

Etat des signatures et des ratifications, analyse des obstacles constitutionnels, politiques, juridiques et l'exemple de la ratification par la Jordanie, Joydeep SENGUPTA, CICC

15.00 – 16.00: La nécessité de mettre en oeuvre le Statut de Rome en droit interne Analyse des mesures à adopter par les Etats parties au Statut

M. Cherif ATTLAM, Conseiller juridique pour la région des Services consultatifs en Droit International Humanitaire, Comité international de la Croix Rouge

16.00 – 16.15 : pause café

16.15 – 16.45: Contexte politique et opposition à la CPI

Les Etats-Unis et la CPI : ASPA, accords bilatéraux d'immunité, Conseil de sécurité - Jeanne SULZER Responsable Justice Internationale à la FIDH

- *Etude de cas n°5:* Les principes directeurs de l'Union européenne et l'exemple du Bénin et de la Cour suprême

16.45 – 17.30: Discussion

3 octobre 2004 – LA COUR PENALE INTERNATIONALE

DANS LE CONTEXTE MAROCAIN

Modérateur: Mohamed SEKTAOUI, directeur d'Amnesty International

Rapporteur: Mohamed MOUAQIT, professeur de droit, Université de Casablanca

9.30 – 11.00 Articulation entre l'Instance Equité et Réconciliation et la Cour pénale internationale

Deux mécanismes complémentaires et non contradictoires

- **Driss EL YAZAMI**, membre de l'Instance Equité et Réconciliation
- **Mohamed SEBBAR**, Président du Forum Vérité Justice (pour le comité de suivi issu du Symposium national sur les violations graves des droits de l'Homme au Maroc)

Discussion

11.00 - 11.45 Vers la ratification du Statut de la CPI par le Maroc

- Analyse des enjeux pour la ratification du Statut de la CPI par le Royaume du Maroc, **M'hamed ABDENABAOU**, magistrat
- Les obstacles juridiques à la mise en oeuvre, **Youssef EL BOUHAIRI**, Professeur de droit Université de Marrakech

11.45 – 12.00 : Pause café

12.00 – 13.00 La mise en œuvre du statut de la CPI dans les législations arabes

- La mise en œuvre du statut de la CPI dans les législations des pays de la région, **Juge Mohamed IBRAHIM**, Magistrat égyptien, Senior Research fellow, International Human Rights Law Institute, De Paul University;

- La mise en oeuvre du statut de la CPI dans la législation marocaine, **Mohamed AYAT**, Conseiller juridique au Bureau du procureur du Tribunal pénal pour le Rwanda.

13.00 – 14.30 Déjeuner / réunion des trois rapporteurs pour l'élaboration d'un projet de document final

14.30 –17.00 Travail en atelier

Atelier n°1 : Discussion, analyse et élaboration d'une stratégie pour la ratification de la CPI

Modérateur: Joydeep Sengupta/ Kamal Lahbib

Rapporteur: Saïd Tbel

Atelier n°2 : Discussion, analyse et élaboration d'une stratégie pour la mise en œuvre de la CPI

Modérateur: Mohamed Ibrahim

Rapporteur:

17.30 – 18.00 Restitution des ateliers et conclusions des travaux

- Rapports des deux ateliers
- Présentation des conclusions